



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E167798

VALABLE JUSQU'AU 10/06/2025

ÉDITÉ LE 25/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/02/1977

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT ETIENNE

Siret : 309 372 126 00024

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4526

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 4418936704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 4418936704

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : PERINO ET FILS

3 ROUTE DE LA VARIZELLE
42400 SAINT-CHAMOND

Téléphone : 04 77 22 14 08

Portable :

Site Internet :

E-mail : sarlperino@gmail.com

Responsabilité légale :

PERINO NICOLAS DIRECTEUR GÉNÉRAL / PERINO FLORIAN PRÉSIDENT

Fax : 04 77 29 17 52

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	15/06/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	10/06/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres de toit	15/06/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	15/06/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.